

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D220413-12

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril, le conseil municipal de la commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2022

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLACIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Absents : Florian MARTIN

Excusés : Florent FAUCHERY (procuration à Régis MARCEL), Danielle JOLLAND (procuration à Catherine RISSOAN)

Secrétaire de séance : Régis MARCEL, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Domaine – Autorisation faite au TCM de déposer une déclaration préalable au nom de la commune en vue de créer trois terrains de beach tennis

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2122-21

Vu le code de l'urbanisme notamment son article R423-1

Vu la délibération D220413-11 transférant la maîtrise d'ouvrage au TCM en vue de créer trois terrains de beach tennis,

Considérant que, dans le cadre de la création de trois terrains de beach tennis, la commune a transféré sa maîtrise d'ouvrage au Tennis Club de Montmeyran,

Considérant qu'il y a lieu à présent d'autoriser ledit club à déposer la déclaration préalable correspondant à cette opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Tennis club de Montmeyran à déposer une demande de de déclaration préalable au nom et pour le compte de la commune en vue de créer trois terrains de beach tennis.

| Sens du vote | |
|---------------------------------|----|
| Conseillers-ères présent-e-s | 20 |
| Conseillers-ères représenté-e-s | 2 |
| Ayant voté pour | 21 |
| Ayant voté contre | 1 |
| S'étant abstenu-e-s | 0 |

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 14 avril 2022

Le maire, Olivier ROCHAS

